

# Lettres Patentes

En faveur des généraux  
des monnoyes

Du 20 Juillet 1461

## Loy par la grace

De Dieu Roy de France nous  
vostres et feaux loy généraux  
de nos monnoyes a Paris et  
Julien eudilection et vous vous  
vous mandons par ces présentes  
que le fait et exercice de notre  
chambre des monnoyes ensemble  
devoit offrir et don dependance  
vous continuer et exercer et  
y vacquer et occuper en la  
forme et maniere que fait et  
estoit accoutumés de faire

par devant et a l'heure d'entre par  
de part de tres cher seigneur  
pere que Dieu absolle jusqu'au  
premier jour d'octobre prochain  
venant ou que par vous autrement  
en soit ordonne ce que bon vent  
ne pourra faire a present d'icy  
ostant les grandes occupations  
que avons pour le fait de notre  
nouvel avènement en de notre faire  
Donné a Bourges le sixieme  
jour de juillet l'an de grace 1561  
en de notre Regne le 1.<sup>er</sup>  
sous notre scel de ceres ou labron  
ou grand par le Roy Careveny  
de Bourges l'Amiral Lant  
Juguenot De Crouy et de Baugy  
et M<sup>re</sup> Jean De Bar Jehan Baillet  
ou autres presens, ainsi signé  
Bardaire.